FEDIL

Publikation - 17/03/2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Discours de Michèle Detaille à l'occasion de l'Assemblée générale 2023 de la FEDIL en présence de Franz Fayot, ministre de l'Économie

Monsieur le Ministre,

chers membres,

chers invités,

Je vous souhaite la bienvenue dans la partie politique de notre assemblée générale. Dans cette partie, nous voulons thématiser quelques sujets d'actualité qui présentent un intérêt particulier pour nos membres et sur lesquels nous écouterons tout à l'heure notre ministre de l'Économie Franz Fayot.

Monsieur le ministre, cher Franz,

Grand merci d'avoir accepté notre invitation à un moment particulièrement important et intéressant pour le monde politique : trois échéances électorales dans les 15 mois qui suivent.

Un moment intéressant et important pour nous aussi : le moment où l'Union européenne veut identifier des pistes pour assurer l'avenir industriel de notre continent, le moment où elle veut définir des actions pour réussir les transformations technologiques inéluctables et pour en saisir les opportunités économiques.

Tout cela sur la toile de fond de nouvelles réalités géopolitiques difficiles pour le monde occidental.

Mesdames, Messieurs,

Je n'ai plus besoin de décrire ici les circonstances de la hausse spectaculaire des prix des matières premières et de l'énergie que nos entreprises vivent plus ou moins intensément depuis 2021. Je dis « plus ou moins intensément », puisque la variation des coûts d'achat dépend beaucoup des types et des échéances des contrats d'approvisionnement conclus.

Depuis la fin de l'année 2021, nous avons pu observer à quel degré ces hausses de coûts se répercutent graduellement sur les prix à la consommation et donc sur l'inflation. En regardant un peu en arrière, je peux affirmer aujourd'hui que

notre gouvernement a eu la clairvoyance de reconnaître très tôt les menaces potentielles d'une inflation galopante qui se dessinait au début de l'année 2022. Le premier Ministre a lancé, sans hésitation, un processus tripartite sous forme de trois accords espacés dans le temps. Ces accords ont produit un cadre qui atténue les effets inflationnistes et qui offre un bon degré de prévisibilité pour une période de trois ans. De plus, cette prévisibilité porte sur des paramètres politiquement influençables, comme les prix de l'énergie pour les ménages ou encore l'indexation des salaires. En jetant un œil au-delà de nos frontières, nous pouvons d'autant plus apprécier le calme et la sérénité avec lesquels nous avons pu aborder les préoccupation des entreprises et de leurs salariés pendant cette période exceptionnelle.

Nous avons signé les trois accords et nous ne voulons pas rouvrir le débat. En regardant vers l'avant, nous restons persuadés qu'il faudra tôt ou tard développer la capacité d'entrer dans des compromis qui produisent les effets voulus avec un moindre impact sur les finances publiques. Après les élections législatives de cette année, des élections sociales auront lieu l'année prochaine. J'espère qu'au cours des campagnes respectives, les différents partis ne s'enfermeront pas trop dans un carcan qui les empêcherait par la suite de trouver et de partager les compromis de demain.

Monsieur le ministre,

Tout au long de l'année 2022, le dialogue politique avec le monde des entreprises a également porté sur les mesures à prendre pour atténuer ou compenser une partie des surcoûts à supporter par les entreprises suite à la flambée des prix énergétiques. L'élaboration et la transposition de l'encadrement européen en cette matière ont été réalisées dans un dialogue exemplaire entre notre fédération et votre ministère. Au fur et à mesure des étapes de transposition, nous avons réussi à améliorer le support aux entreprises concernées. Pour la plupart des industries, les approvisionnements en gaz et en électricité se sont fortement renchéris à partir du 1er janvier de cette année, c'est donc durant cet exercice 2023 que les instruments d'aide vont commencer à produire pleinement leurs effets, à l'exception de quelques industries plus intensives en énergie. Parallèlement à la pratique des aides temporaires, il s'agira de réformer le marché de l'électricité. Il faudra éviter ou limiter les pics directement liés au marché du gaz naturel, il faudra développer et promouvoir des nouveaux modèles d'approvisionnement plus stables et plus favorables au développement des énergies décarbonées.

La guerre que la Russie mène contre l'Ukraine et ses conséquences n'expliquent pas à elles-seules la détérioration de la compétitivité-coût subie par nos entreprises. Le système énergétique européen souffre des retards d'investissement accumulés par rapport à l'agenda climatique. La hausse spectaculaire du prix du CO_2 à 100 EUR/to en pleine période de crise témoigne de ce retard qui pèse lourdement sur nos entreprises exposées à la concurrence étrangère.

L'Union européenne et les États membres se sont concentrés sur la définition d'objectifs écologiques de plus en plus ambitieux. Les responsables politiques ont élaboré des agendas de désinvestissement ou d'abandon d'activités ici et là sans se soucier outre mesure de la faisabilité ou de la capacité des entreprises à suivre la cadence de leurs décisions restrictives. Combiné avec la volonté politique de préserver à tout prix le pouvoir d'achat des ménages, un cadre réglementaire de plus en plus contraignant pour l'activité de nos industries devient forcément source d'inflation.

Aujourd'hui, un rééquilibrage s'impose :

- Il faut une plus grande diversification dans les chaînes

d'approvisionnement. L'accès aux matières premières indispensables à la transition énergétique et à la digitalisation doit être assuré. Ces besoins remettent les projets d'accords commerciaux sur l'avant-scène et ils devraient inspirer les décisions autour d'autres dossiers politiques dans ce domaine.

- Il est indispensable d'accélérer les procédures d'autorisation. Ce sera une lourde tâche, car, je dois vous avouer, Monsieur le Ministre, que le cadre réglementaire et l'organisation administrative qui régissent ces procédures nous semblent intangibles.
- L'accès au financement doit être facilité. Il faut parfaire le marché intérieur pour développer les capacités et pour acquérir la taille nécessaire pour réussir le pari de la transformation technologique. Hélas, ces dernières années ont été marquées par une multiplication de tentatives nationales visant à imposer des normes et règles spécifiques peu favorables à cet acquis européen vieux de trente ans qu'est le marché intérieur.
- Enfin, pour porter une redynamisation et une modernisation de notre tissu industriel et pour accélérer la transition énergétique, il faut pallier le manque de main-d'œuvre qualifiée. Et ce, en pleine période de départ en retraite des baby-boomers. Monsieur le Ministre, vous comprendrez que certaines propositions qui visent à réduire par la loi et uniformément le temps de travail ne vont pas dans le bon sens.

Nous avons pris connaissance des intentions de la Commission européenne sous le titre de « Green Deal Industrial Plan » ou de « Net-zero Industry Act », elles appellent de notre part quelques brèves observations :

- Dans une économie de marché, la présence d'une production ne se décrète pas, fût-elle exprimée en pourcentage. La production se développe grâce à la présence d'entreprises performantes et compétitives qui agissent dans un encadrement favorable qui contient de multiples éléments.
- Les améliorations annoncées en termes de charge administrative et de vitesse des procédures semblent vouées à l'échec alors que la Commission confirme elle-même à quel degré la surrèglementation existante est résistante au changement.
- La politique industrielle européenne devra être plus qu'une réponse inévitable aux initiatives d'autres acteurs globaux tels que les Etats-Unis. Elle devra résulter d'une vraie conviction qui inclut une capacité d'autocritique.

Monsieur le ministre,

La Commission européenne vient de lancer un débat politique européen pour réagir face à la menace d'une désindustrialisation de notre continent et pour répondre à des initiatives protectionnistes lancées ailleurs. Ce débat constitue une occasion à ne pas manquer pour aborder plus fondamentalement la situation de la compétitivité de nos industries. Cela doit aussi été l'occasion d'aborder la question de l'encadrement des entreprises en Europe pour répondre à la stratégie de développement économique que notre continent veut se donner dans un monde qui change. Nous encourageons notre gouvernement et les responsables de partis qui s'engagent dans la campagne électorale, à traiter le volet national de cet exercice avec l'attention nécessaire.

Les transformations technologiques constituent une belle opportunité pour adapter notre modèle économique aux nouvelles contraintes d'efficience dictées par une pénurie croissante des ressources humaines et naturelles. Ne laissons pas les opportunités aux autres. Tirons-en profit.

Mesdames, Messieurs,

Avant de passer la parole au ministre de l'Économie, je vous invite à visionner quelques petits clips. Le premier est produit par Business Europe, la fédération européenne dont la FEDIL est un membre actif. Business Europe présente son plan d'action pour une compétitivité renforcée. Ensuite, nous entendrons quelques messages exprimés par des dirigeants membres de la FEDIL sur les sujets qui les préoccupent.

Michèle Detaille, 16 mars 2023

Les témoignages de différents dirigeants membres de la FEDIL, diffusés via message vidéo, traitaient les sujets suivants :

- Flexibilisation du temps de travail : Au lendemain de la crise sanitaire, les entreprises doivent relever de nombreux défis technologiques, infrastructurels, écologiques et énergétiques. Ce n'est pas le moment d'envisager une réduction du temps de travail. Les entreprises demandent une flexibilisation plus grande du temps de travail pour pouvoir également mieux répondre aux besoins et urgences de leurs clients.
- Attraits de compétences : Comme la recherche des talents se fait bien au-delà des frontières, le Grand-Duché de Luxembourg se trouve en situation de concurrence avec d'autres régions et villes dont le tissu économique est souvent bien plus diversifié. Le marché de l'emploi luxembourgeois doit rester compétitif au niveau global. Logement, mobilité, télétravail, cadre fiscal, etc. sont autant de leviers qui jouent dans l'attractivité du pays.
- Soutien aux start-ups : En tant que start-up active dans le domaine de la construction mécanique, il est difficile de trouver des sites pour établir une activité industrielle. Par ailleurs, même si le gouvernement accorde des aides et subventions aux start-ups, les conditions de préfinancement mettent les entreprises souvent devant des problèmes de liquidités.
- Cadre réglementaire en matière l'intelligence artificielle : Si un cadre réglementaire européen en matière d'IA est le bienvenu, les contraintes y associées ne doivent pas entraver le développement opérationnel de solutions IA. Au niveau national, des bacs à sable réglementaires sont attendus pour faciliter le processus.
- Transition énergétique et compétitivité : Compte tenu des investissements nécessaires, les entreprises ont besoin d'une perspective à long terme en matière de compétitivité. Les politiques climatiques doivent être repensées et les mécanismes d'aides accélérés. Pour une transition énergétique efficace, une politique incitative serait préférable à une approche ETS et CBAM.
- Décarbonation : Plaçant la décarbonation en haut de leur agenda, les entreprises, et notamment les industries énergo-intensives et celle produisant des matériaux de construction, sont confrontées à des défis énormes imposés par une multitude de plans d'actions et règlementations. Pour réussir ensemble cet enjeu gigantesque, il faut plus de proactivité, d'agilité, une approche intersectorielle et le soutien politique.